



CENTRE DE
MUSIQUE BAROQUE
Versailles

Séminaire
de
recherche

AcadéC : Les Académies de Concert en France au XVIII^e siècle

Réseaux artistiques et de sociabilités,
de diffusion des savoirs et des pratiques

Responsables scientifiques

Bénédicte Hertz
CMBV, CESR
Thomas Vernet
Fondation
Royaumont

Séance 2

Jeu. 08 fév. 2024
9h30-17h30

Bibliothèque nationale
de France - Site François
Mitterrand



anr[®]
agence nationale
de la recherche



AcadéC : Les Académies de Concert en France au XVIII^e siècle

Réseaux artistiques et de sociabilités,
de diffusion des savoirs et des pratiques

Responsables scientifiques

Bénédicte Hertz

CMBV, CESR

Thomas Vernet

Fondation Royaumont

Intervenant(e)s

Ludivine Panzani

Université de Lille, IRHiS

Pauline Lemaigre-Gaffier

UVSQ-Paris Saclay

Stéphane Van Damme

École normale

supérieure de Paris

Pierre-Yves Beaurepaire

Université Côte-d'Azur,

CMMC ; IUF

Les premières « Académies de musique » ou « Concerts » apparaissent dans les années 1710, et se développent de façon considérable entre 1720 et 1750. Elles se répartissent rapidement sur tout le territoire français, et constituent un phénomène majeur de la vie musicale, celui des premiers concerts en société. Caractérisées à leurs débuts comme « académies » à part entière, et s'affirmant par là même dans le mouvement académique général des sociétés savantes des XVII^e et XVIII^e siècles, elles obtiennent rapidement un statut officiel, et se dotent d'une devise, d'un cachet et de règlements publiés.

En organisant un concert par semaine dans au moins une soixantaine de villes en France, les Académies de Concert ne sauraient rester cantonnées dans le rôle anecdotique où l'assigne une historiographie qui s'attache avant tout aux centres musicaux parisiens et versaillais. Elles se posent comme des lieux essentiels de production, d'exécution et de diffusion du répertoire musical français. Elles jouent un rôle majeur dans la vie de la cité par leur implication sans précédent dans les réseaux intellectuels et artistiques, leur action dans la diffusion de la musique, leurs relations avec les pouvoirs locaux et le pouvoir central. Affirmant une continuité avec les foyers artistiques de la fin du règne de Louis XIV, tout en prenant part plus largement aux réseaux académiques européens, l'Académisme musical français engendre un bouleversement sans précédent dans le paysage culturel de la France d'Ancien Régime. Le mouvement acte aussi l'avènement des premiers concerts publics, entraînant par là même une mutation sans précédent des espaces, des publics et des répertoires.

À la croisée des sociétés savantes et des entreprises de spectacles publics, ces institutions officielles sont mal connues. C'est là un nouveau champ d'étude que mène le CMBV, portant sur des cadres de créations originaux, un répertoire singulier et un patrimoine à découvrir.

Au terme de 18 mois d'un chantier d'identification et de collecte de sources d'archive (initié en février 2022), la première cartographie des Académies de musique de province fait aujourd'hui état d'une soixantaine d'institutions identifiées entre 1710 et 1770. La réflexion collective a posé en juin 2023 une première définition de l'Académisme musical développant, autour d'un modèle commun, des caractéristiques et temporalités propres.

Le projet AcadéC engage cette année (2023-2024) son second axe de réflexion, consacré aux réseaux des Académies de musique, qu'ils soient artistiques, académiques, administratifs, de diffusion de savoirs, du répertoire et des pratiques musicales. Le travail de redécouverte du répertoire musical et de collecte des archives se poursuit en parallèle ; ce dernier viendra nourrir une base de données interopérable et accessible à un large public.

Cette année sera jalonnée de 3 séminaires publics : 7 décembre 2023 (UVSQ - Paris Saclay), 8 février 2024 (Bibliothèque nationale de France - Paris) et 4 avril 2024 (CMBV).



Suivez le projet sur le
carnet de recherche

Hypothèses :

<https://acadec.hypotheses.org/>

Projet financé par
l'Agence Nationale
de la Recherche
(ANR-21-CE27-0001-01)

Programme

9h30

Accueil des participants

10h

Session des contributeurs

Vie du projet

Retour de collecte

12h30

Ludivine Panzani

Université de Lille, IRHiS

Sur les traces de l'Académie de musique de Nancy, une institution musicale au cœur du duché de Lorraine

Session publique, accessible en visio-conférence

14h

Session publique

Intervenant(e)s

Pauline Lemaigre-Gaffier

UVSQ-Paris Saclay

Par en-bas et vue d'en-haut : pouvoir royal, initiatives locales et sociabilités culturelles au XVIII^e siècle

Stéphane Van Damme

École normale supérieure de Paris

Musique, savoirs et académisme de Louis XIV à la Révolution

Pierre-Yves Beaurepaire

Université Côte-d'Azur, CMMC ; IUF

La Lyre maçonne. Quels liens entre sociabilités maçonnique et musicale au cours du premier XVIII^e siècle ?

17h30

Informations pratiques

La session des contributeurs est réservée aux membres de l'équipe d'AcadéC. Il sera possible de suivre la communication de la session des contributeurs du matin (11h30-12h30) en visio-conférence et les communications de la session publique de l'après-midi (14h-17h30) en présentiel ou en visio-conférence.

Sur inscription obligatoire :

nathalie.berton-blivet@cnrs.fr / 06 03 82 13 86

La salle Colette étant située dans une zone à laquelle il n'est pas possible d'accéder sans badge de la BnF, nous vous donnons rendez-vous dans le Hall Ouest, en face de la sculpture Toi et moi de Louise Bourgeois, à proximité du café des Globes, 20 minutes au plus tard avant l'heure à laquelle le séminaire commencera.

RDV - Session des contributeurs (équipe AcadéC)

Départ collectif vers la salle Colette à 9h10.

Nathalie Berton-Blivet vous y attendra à partir de 9h.

RDV - Session publique

Départ collectif vers la salle Colette à 13h45.

Résumés

Ludivine Panzani

UNIVERSITÉ DE LILLE – IRHIS

Sur les traces de l'Académie de musique de Nancy, une institution musicale au cœur du duché de Lorraine

En 1731, un privilège permettant l'établissement d'une Académie de musique à Nancy est octroyé par le duc de Lorraine François III. Il s'agit du premier établissement de concerts publics à abonnement établi en Lorraine. Son règlement reprend, dans les grandes lignes, ceux en application dans les Académies de Concert établies dans tout le royaume de France. Il semble se pérenniser jusqu'en 1756 par le Concert royal, dont nous conservons les inventaires du mobilier, des effets de musique et des partitions musicales. Toutefois, son activité et son évolution dans le temps reste, à ce jour, entourées de questionnements. Les recherches menées dans le cadre du projet AcadéC ont mis au jour des documents administratifs, financiers et musicaux qui permettent de mieux comprendre la vie de ce Concert tant d'un point de vue pratique que comme espace de sociabilité. Une attention particulière sera ainsi portée aux enjeux politiques et culturels de cette Académie de musique en s'intéressant à son lien fort avec les pouvoirs locaux mais aussi à ses acteurs qui sont au cœur de réseaux intellectuels et artistiques.

Ludivine Panzani est doctorante à l'université de Lille, au sein de l'Institut de Recherches Historiques du Septentrion – UMR 8529. Elle prépare actuellement une thèse d'histoire moderne intitulée : « La danse de spectacle dans les provinces françaises : circulations et enjeux historiques d'une pratique scénique de 1684 aux années 1780 », sous la direction de Marie Glon et de Mélanie Traversier. Elle collabore également avec les projets ANR EnDansant, consacré à l'histoire des enseignant.es en danse en France du XVII^e siècle à nos jours, et AcadéC, portant sur les Académies de musique et Concerts en France entre 1710 et 1770.

Pauline Lemaigre-Gaffier

UVSQ-PARIS SACLAY

Par en-bas et vue d'en-haut : pouvoir royal, initiatives locales et sociabilités culturelles au XVIII^e siècle

En s'éloignant de la cour et de Paris, le projet AcadéC participe d'une histoire « par en bas » des pratiques musicales, attentive aux acteurs et initiatives qui font sans cesse évoluer les configurations dans lesquelles la musique est (re)créée et appropriée. Cette démarche rencontre à la fois une histoire culturelle attachée à dépasser les figures canoniques de la création artistique et une histoire de la monarchie dont l'échelle n'est plus seulement celle de l'administration centrale. L'étude des pratiques artistiques et des sociabilités culturelles depuis les provinces est dès lors un révélateur de la complexité des interactions entre Paris, Versailles et le reste du royaume : l'enjeu est de redéfinir les contours de l'action d'un pouvoir royal loin d'être absent bien qu'il ne soit pas omnipotent.

Maîtresse de conférences en histoire moderne à l'université Paris-Saclay/UVSQ, **Pauline Lemaigre-Gaffier** est membre du laboratoire DYPAC. Elle est spécialiste de l'histoire des cours à l'époque moderne – à travers l'analyse des cérémonies et des spectacles, des mécanismes administratifs et logistiques ainsi que des effets politiques et sociaux des pratiques d'écriture. Elle a notamment publié *Administrer les Menus Plaisirs du Roi : la cour et les spectacles dans la France des Lumières* (Champ Vallon, 2016) et dirigé avec Nicolas Schapira un numéro spécial du *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* : « Archiver la cour, XIV^e-XX^e siècles » (2019).

Stéphane Van Damme

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE PARIS

Musique, savoirs et académisme de Louis XIV à la Révolution

Comment saisir le développement des académies de musique en France à côté de la forme concert bien étudié par William Weber ? Faut-il prendre au sérieux les formes de l'académisme, ses pratiques, sa culture ? En maintenant les concerts dans l'orbite du monde de l'académie, faut-il y voir une approche intellectuelle de la musique ? La communication reviendra sur les travaux récents sur les académies en France du règne de Louis XIV à la Révolution. La réflexion sur les académies de province menée dans les années 1960 et 1970 ont renouvelé une histoire institutionnelle et hagiographique qui peinait à comprendre la force des institutions savantes au-delà de ses génies tutélaires. En travaillant à une histoire des fonctions urbaines, Daniel Roche en investit les dimensions culturelles et intellectuelles et repère les éléments dynamiques de la genèse intellectuelle de la ville moderne. Le *Siècle des Lumières en province* publié en 1978 apparaît ainsi comme un grand livre d'histoire urbaine qui cherche à peser les nouveaux contours culturels du fait urbain. On reviendra sur ces travaux pionniers (Delmas, Chartier, Taillefer) et leurs prolongements dans les années 1990 (Van Damme), puis on examinera les développements plus récents autour de la pratique du concours (Cardonna, Fontaine). Du côté d'une histoire des savoirs musicaux, on s'interrogera au rôle dévolu aux académies (Amparo Fontaine, Halley Barnet) en province et dans les colonies (Bernard Camier, Walter Smith) dans une réévaluation de la problématique de la musique spéculative, des rapports entre physique et acoustique, ou autour du débat sur l'harmonie (André Charrak).

Stéphane Van Damme est professeur au département d'histoire de l'École Normale Supérieure (Paris). Ses recherches portent sur les sciences modernes européennes du XVI^e au XIX^e siècle en examinant principalement le rôle des pères fondateurs (Bacon, Descartes, Linné), de certaines disciplines scientifiques (philosophie, botanique, chimie, archéologie), des sociabilités savantes et des capitales scientifiques ainsi que des projets impériaux. Il a publié en 2020 *Seconde Nature. Rematégoriser les sciences entre Bacon et Tocqueville* dans lequel il plaide pour un rapprochement de l'histoire des sciences avec l'histoire environnementale. Il vient publier en février un livre intitulé *les Voyageurs du doute*, sur l'épistémologie des savoirs lointains développés par les libertins au XVII^e et XVIII^e siècle.

Pierre-Yves Beaurepaire

UNIVERSITÉ CÔTE-D'AZUR, CMMC ; IUF

La Lyre maçonne. Quels liens entre sociabilités maçonnique et musicale au cours du premier XVIII^e siècle ?

Les liens entre sociabilité maçonnique et musicale sont bien connus pour les décennies 1770 et 1780, mais souvent étudiés à partir d'une poignée de cas et notamment de la *Société Olympique*, dont l'histoire est passionnante mais tout à fait marginale. Il s'agira aujourd'hui de s'intéresser à une période beaucoup moins documentée mais essentielle pour l'essor de la Franc-maçonnerie, son maillage territorial et son insertion dans un tissu social préexistant mais en recomposition rapide, pour esquisser de manière informelle des pistes de recherche à explorer.

Pierre-Yves Beaurepaire est professeur d'histoire moderne à l'université Côte d'Azur et membre senior de l'Institut Universitaire de France. Spécialiste du siècle des Lumières, il a enseigné l'histoire de l'Europe moderne aux universités de Bruxelles, Nouvelle-Calédonie, San Francisco, Tokyo et Tunis. Il a publié une vingtaine d'ouvrages parmi lesquels *La France des Lumières 1715-1789* (Belin, 2011, éd. Folio 2022), *Les Lumières et le Monde. Voyager, explorer, collectionner* (Belin, 2019), *Atlas de l'Europe moderne de la Renaissance aux Lumières* (Autrement, 2019), *Les Illuminati. De la société secrète aux théories du complot* (Tallandier, 2022, prix du Sénat du Livre d'histoire 2023)..

**Centre de musique
baroque de Versailles**
Hôtel des Menus-Plaisirs
22 avenue de Paris
CS 70353 • 78035 Versailles Cedex



www.cmbv.fr



ACCÈS

Bibliothèque nationale de France
Site François Mitterrand
Salle Colette - niveau L4
Quai François Mauriac
75706 Paris